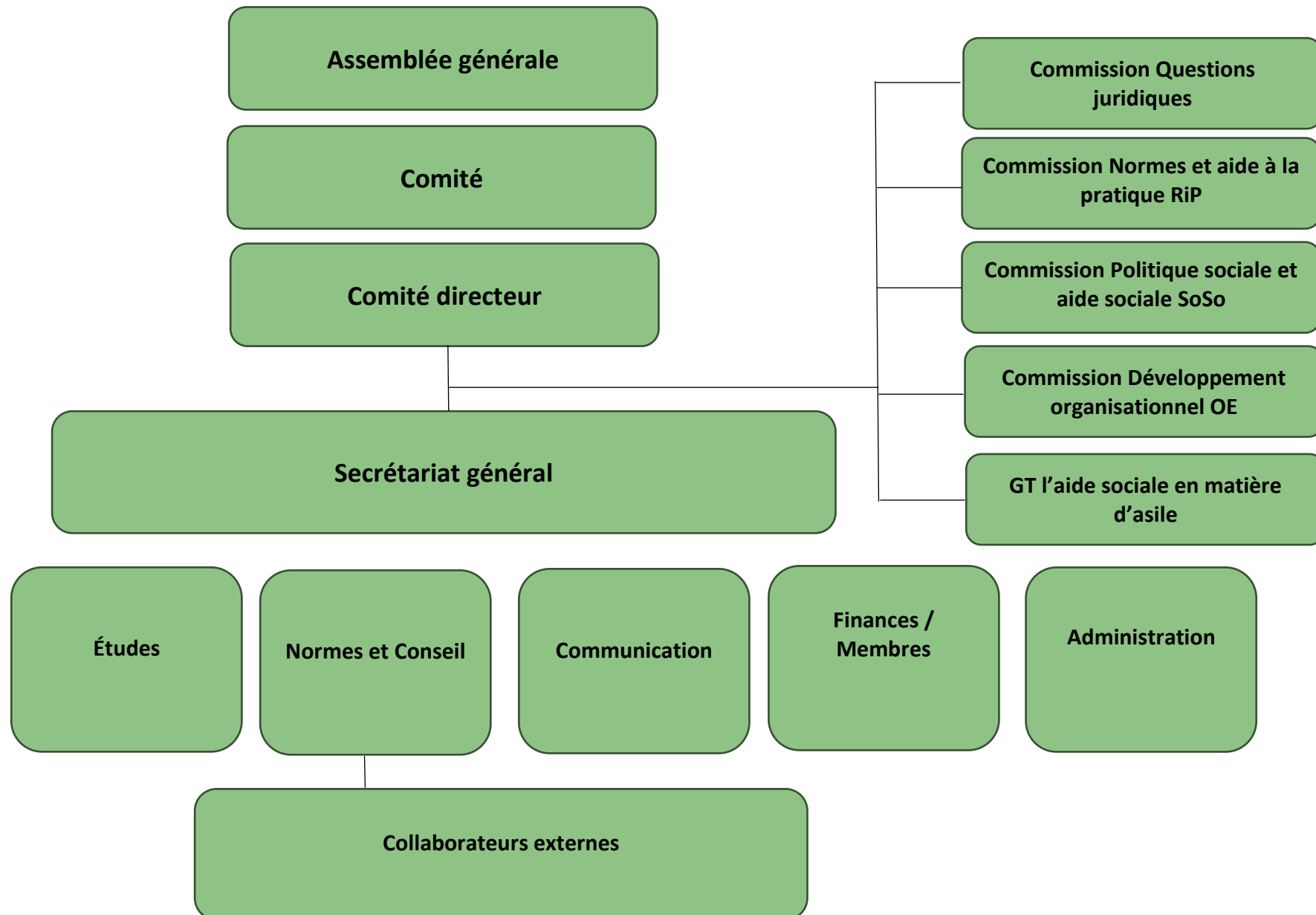


Organigramme de la CSIAS



Assemblée générale

L'Assemblée générale est l'organe suprême de la CSIAS – elle surveille l'activité de l'association. Ses responsabilités comprennent, entre autres, la prise de décision sur les affaires soumises par le Comité, l'approbation des comptes annuels et du rapport d'activités ainsi que l'élection de la présidence et du Comité. En règle générale, l'Assemblée générale se réunit une fois par an.

Comité

Le Comité est l'organe de direction stratégique de la CSIAS. Il contrôle les activités et les finances de l'association. Par ailleurs, il est compétent pour approuver les normes CSIAS. L'instance est composée d'une cinquantaine de personnes représentant des organisations membres, dont l'ensemble des 26 cantons ainsi que des délégués des services sociaux communaux (villes, régions, communes) et des associations privées du domaine social. En outre, différents offices fédéraux, les conférences cantonales des directrices et directeurs des affaires sociales et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) y sont représentés avec voix consultative.

Comité directeur

Le Comité directeur gère les affaires de l'association et surveille le Secrétariat général. Il met en œuvre les décisions de l'Assemblée générale et du Comité et il est compétent pour la planification financière et la réalisation des objectifs de l'association. Par ailleurs, il élit le ou la secrétaire général:e et règle les conditions de travail du Secrétariat général. Le Comité directeur se compose d'une quinzaine de membres du Comité, la composition devant assurer une représentation équilibrée des services sociaux cantonaux, régionaux et communaux ainsi que des organisations privées.

Coprésidence	<p>Christoph Eymann (Président) Ancien conseiller national</p> <p>Co-Vice-présidentes Claudia Hänzi, cheffe de l'office des affaires sociales de la ville de Berne Mirjam Ballmer, Conseillère communale de la ville de Fribourg</p>
Membres	<p>Manfred Dachs, Directeur du service de l'action social de la ville de Zurich</p> <p>Ruedi Illes, Chef du service de l'action sociale Bâle-Ville</p> <p>Andreas Lustenberger, Chef du secteur études et politique Caritas Suisse</p> <p>Caroline Knupfer, Secrétariat général du département de la santé et de l'action sociale, Canton de Vaud</p> <p>Thomas Michel, Chef du département des affaires sociales ville de Bienne</p> <p>Verena Wicki Roth, Cheffe du service de l'action sociale du canton Nidwalden</p> <p>Audrey Hauri, Service de l'action sociale Canton de Glaris</p> <p>Nadine Zimmermann, Directrice du département de l'aide sociale publique Service social du canton de Zurich</p>
Voix consultative	<p>Markus Kaufmann, Secrétaire général CSIAS</p> <p>Amanda Ioset, Secrétaire générale ARTIAS</p> <p>Gaby Szöllösy, Secrétaire générale CDAS</p>

Commissions

Les commissions spécialisées de la CSIAS analysent, traitent et évaluent des problématiques de l'aide sociale à l'attention du Comité directeur. Elles réunissent des spécialistes de l'association ou d'institutions externes. Les mandats pour le travail des commissions sont donnés par le Comité directeur.

Commission Normes et aides à la pratique (RiP)

La Commission RiP s'occupe de l'élaboration et de l'adaptation périodique des normes CSIAS et d'autres aides à la pratique. Elle contribue ainsi à une application moderne, uniforme et conforme aux besoins de l'aide sociale dans les cantons et les communes. Pour traiter et concrétiser les questions relatives aux normes et aux instruments pratiques, la Commission mandate un groupe de travail spécifique (AG RiP).

Présidente RiP : Claudia Hänzi, Cheffe du service de l'action sociale
Ville de Berne

Commission Aide sociale et politique sociale (SoSo)

La Commission SoSo a la fonction de laboratoire d'idées de la CSIAS pour les sujets de politique sociale qui concernent l'aide sociale. Elle forme l'opinion de l'association et élabore des prises de position, des positionnements ou des initiatives à l'attention du Comité directeur et du Comité.

Co-Présidence : Michelle Beyeler, Professeure privée, Université de Zurich
Institut de sciences politiques et Thomas Michel, Responsable du
Département des affaires sociales de la Ville de Bienne

Commission Questions juridiques

La Commission Questions juridiques traite des questions juridiques relatives à l'aide sociale et des problèmes liés à la Loi fédérale sur la compétence en matière d'assistance des personnes dans le besoin (LAS). Elle s'exprime sur des questions posées par des membres de la CSIAS et commente des décisions des tribunaux. Par ailleurs, elle sert de médiatrice dans des conflits autour de la question de la compétence, lorsque des cantons ou des communes membres en manifestent le besoin.

Présidente : Nadine Zimmermann, Directrice du département de l'aide sociale publique Service social du canton de Zurich

Commission Développements organisationnels (OE)

La Commission OE traite des questions concernant l'organisation de l'aide sociale. Elle s'occupe de l'économie de gestion et des structures au sein de l'aide sociale. Les thèmes prioritaires de la Commission OE sont la stratégie et la planification, la gestion du personnel, la gestion systémique des cas, l'assurance qualité et le management financier.

Co-Présidence : Angela Baumann, Directrice aide social des services sociaux de Winterthour et Mathias Kaufmann, Chef du domaine des services sociaux, Directrice adjointe de département, Office cantonal des affaires sociales des Grisons

Groupe de travail Aide sociale en matière d'asile

Sur mandat de la CDAS, le groupe de travail traite les questions relatives aux personnes ayant le statut S et à l'aide sociale en matière d'asile et publie les réponses correspondantes sur le site Internet.

Coordination : Anja Lehmann